

# 1

## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

5

1. Localisation du Pays de Châlons-en-Champagne
2. Géographie administrative
3. Périmètre des secteurs d'étude
4. Structuration de l'espace marnais en 1999
5. Répartition de la population en 2006
6. Occupation du sol dans la Marne en 2006
7. Géologie de la Champagne-Ardenne
8. Relief et Hydrographie
9. Unités paysagères de la Champagne-Ardenne

# 1. Localisation du Pays de Châlons-en-Champagne



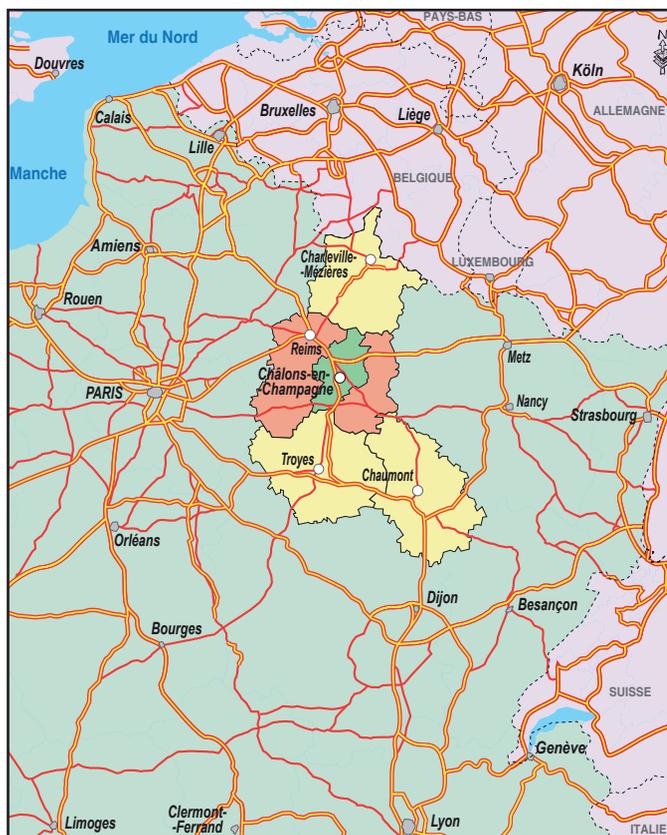
## Une position charnière entre le Bassin parisien et l'Europe du Nord

Par son réseau d'infrastructures et sa position géographique, le territoire se place à proximité immédiate des grands centres de consommation et d'activités économiques du Bassin parisien et de l'Europe du Nord.

Châlons-en-Champagne, la ville centre, se situe en effet dans le cours moyen de la Marne, depuis longtemps axe de circulation entre le Bassin parisien et l'axe rhénan. Elle est aussi l'un des points de passage traditionnels entre le Nord-Ouest de l'Europe et le sillon rhodanien.

Châlons-en-Champagne, capitale administrative de la Région Champagne-Ardenne et chef-lieu du Département de la Marne polarise le territoire du pays. 4<sup>ème</sup> agglomération de la région de par sa population (après Reims, Troyes et Charleville-Mézières), Châlons-en-Champagne constitue un centre de services et d'emplois pour un vaste territoire qui est l'un des plus puissants greniers agricoles européens.

La Champagne-Ardenne et ses connexions à l'Europe



Source : GeoAtlas Europe

## 2. Géographie administrative

Superficie : 1824 km<sup>2</sup>

Nombre de communes : 92

Population totale en 2006 : 100 261 habitants

Nombre de délégués : 75



## Les membres du Syndicat mixte

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale et du Pays de Châlons-en-Champagne regroupe 2 communes et 11 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont :

- une communauté d'agglomération,
- et dix communautés de communes.



Sources : Statuts modifiés du 13.01.2010,  
Population totale INSEE RRP 2006

### Pour mémoire :

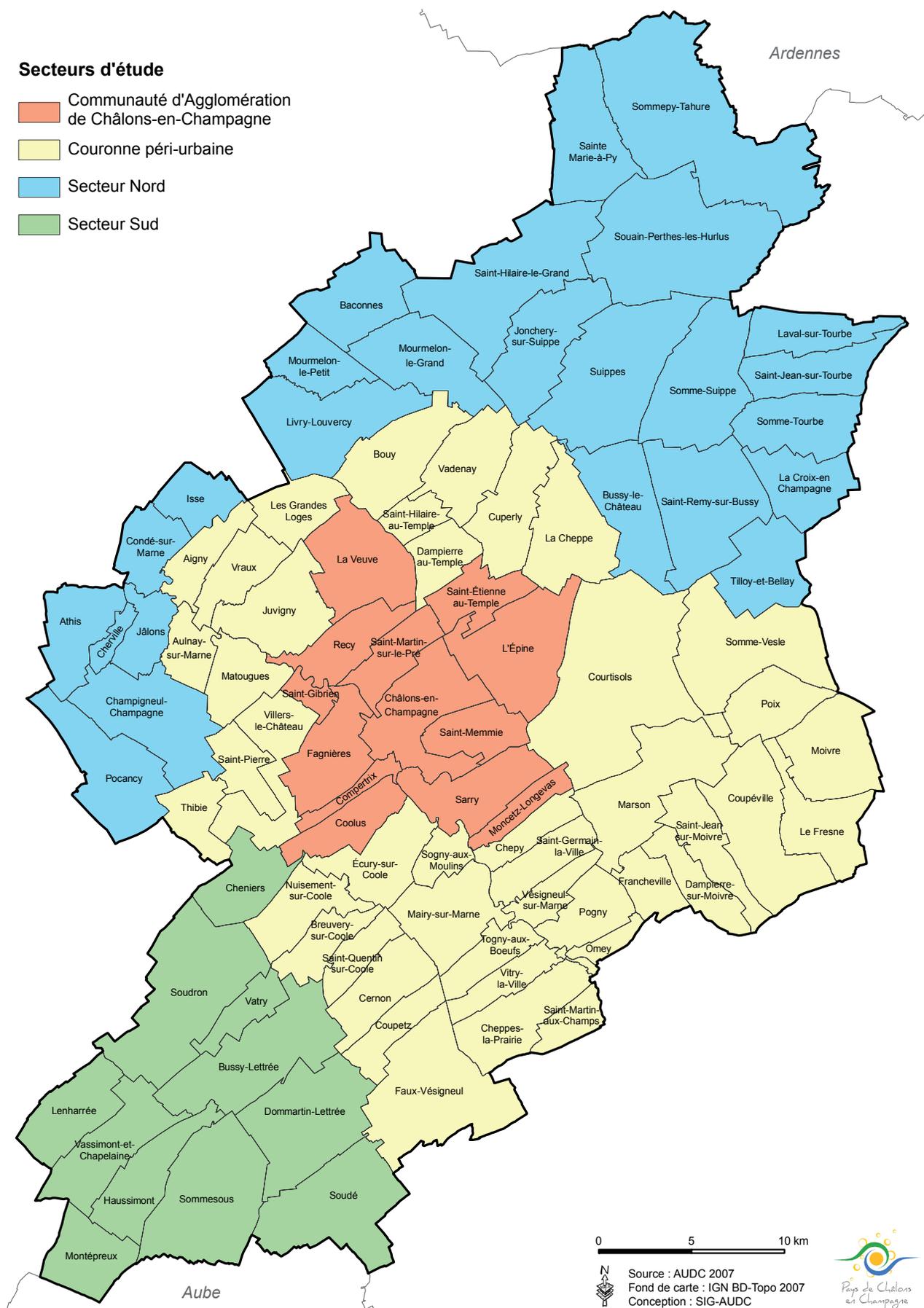
Selon l'INSEE, la population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées dans la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée dans la commune.

La population comptée à part comprend les étudiants majeurs et les militaires ayant un logement familial dans la commune mais résidant dans un établissement (internat, caserne...) en dehors de la commune.

**Afin d'éviter les doubles comptes d'habitants à l'échelle du Pays de Châlons-en-Champagne, les analyses statistiques porteront sur les données de population municipale et non de population totale.**

### 3. Périmètre des secteurs d'étude



## Quatre secteurs d'étude

Le Pays de Châlons-en-Champagne présente de forts contrastes avec une agglomération jouant le rôle de centre de services et d'emplois pour un large arrière-pays, des petites villes qui relaient les fonctions urbaines de Châlons-en-Champagne au nord et un espace marqué par une forte ruralité au sud.

Pour apprécier cette diversité, quatre secteurs d'études ont été identifiés pour le diagnostic territorial. La définition des quatre sous-ensembles s'appuie en partie sur le zonage défini par l'INSEE qui distingue l'espace à dominante urbaine de l'espace rural.

Les quatre secteurs d'études définis sont :

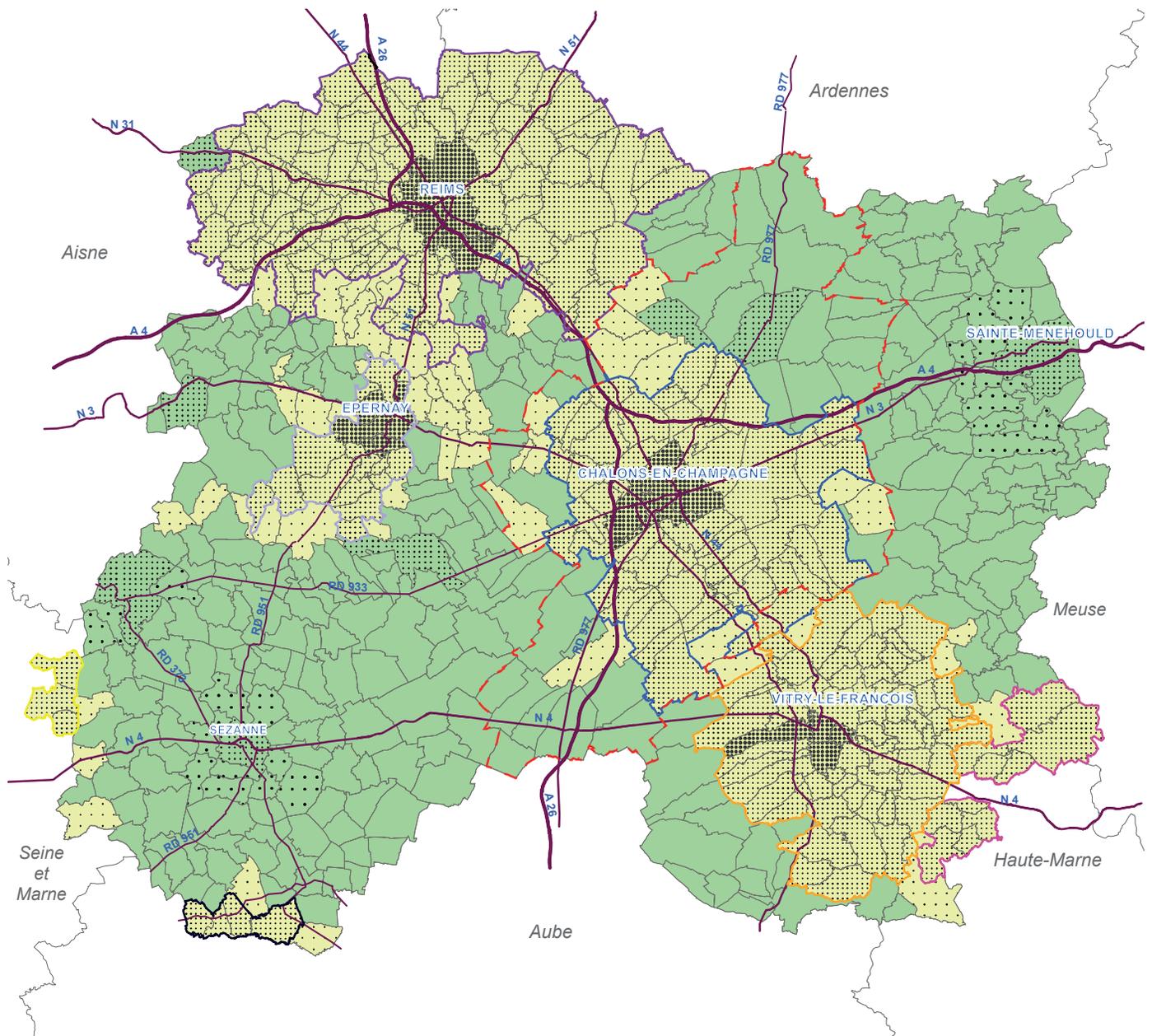
- La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC, 13 communes), correspondant au pôle urbain du territoire,
- Autour de ce pôle urbain, gravitent 44 communes polarisées par la CAC en termes d'emplois. Cet ensemble constitue la couronne péri-urbaine,
- Dans la partie nord du Pays de Châlons-en-Champagne, l'influence de la CAC est relayée par les bourgs-centres de Suippes et de Mourmelon-le-Grand. Les 25 communes situées dans cette zone et dont l'économie est liée à la présence des camps militaires forment le secteur Nord ,
- Autour de l'Aéroport de Paris-Vatry, 11 communes constituent le secteur Sud, à dominante rurale.

### **Pour mémoire :**

Selon l'INSEE :

- Une unité urbaine est un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants. Chaque commune de l'aire urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. L'unité urbaine de Châlons est composée de 5 communes : Châlons-en-Champagne, Compertrix, Fagnières, Saint-Memmie et Saint-Martin-sur-le-Pré.
- Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave (au sens de la continuité du bâti) constitué par un pôle urbain et par une couronne péri-urbaine dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.
- Un pôle urbain est une unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus. Le pôle urbain du Pays de Châlons-en-Champagne est la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne.
- La couronne péri-urbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine, à l'exclusion de son pôle urbain.
- Les communes ne répondant à aucune de ces caractéristiques appartiennent à l'espace rural.

## 4. Structuration de l'espace marnais en 1999



### Typologie des espaces

Espace à dominante urbaine

-  Pôle urbain
-  Commune péri-urbaine ou monopolarisée
-  Commune multipolarisée

Espace à dominante rurale

-  Pôle d'emploi de l'espace rural
-  Couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural
-  Commune de l'espace rural

### Aires Urbaines identifiées

-  Châlons-en-Champagne
-  Epernay
-  Reims
-  Vitry-le-François
-  Romilly-sur-Seine
-  Saint-Dizier
-  Paris
-  Pays de Châlons-en-Champagne

0 10 20 km



Source : INSEE RGP 1999  
Fond de carte : IGN BD-Topo 2007  
Conception : SIG-AUDC

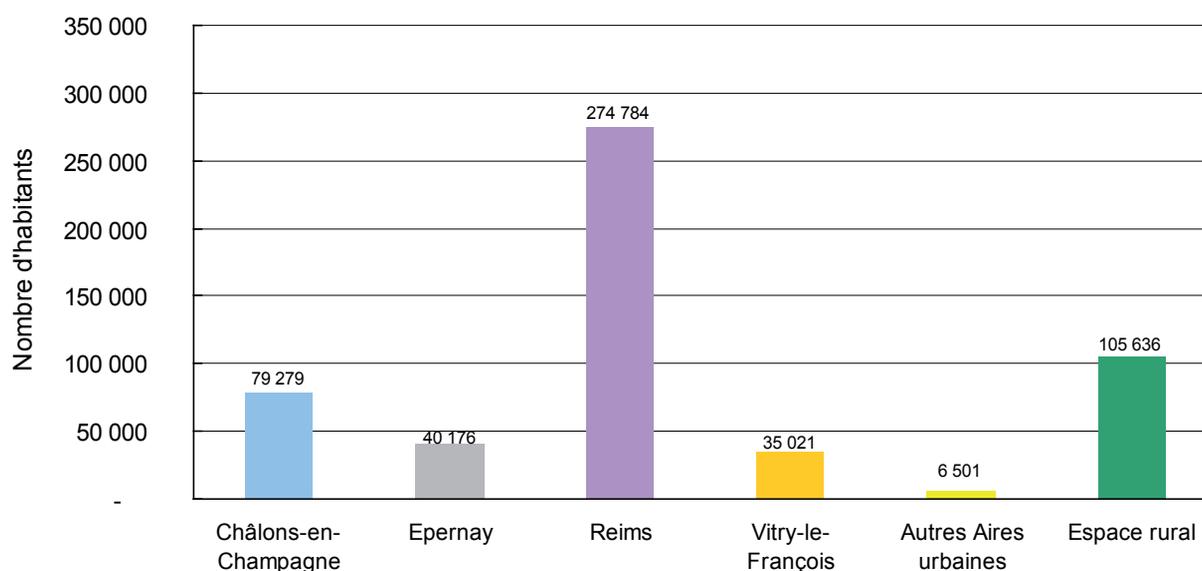


## Le Pays de Châlons-en-Champagne au centre des aires urbaines marnaises

Dans le Département de la Marne, l'espace rural domine, à l'exception d'un large couloir structuré par les aires urbaines de Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne et Reims.

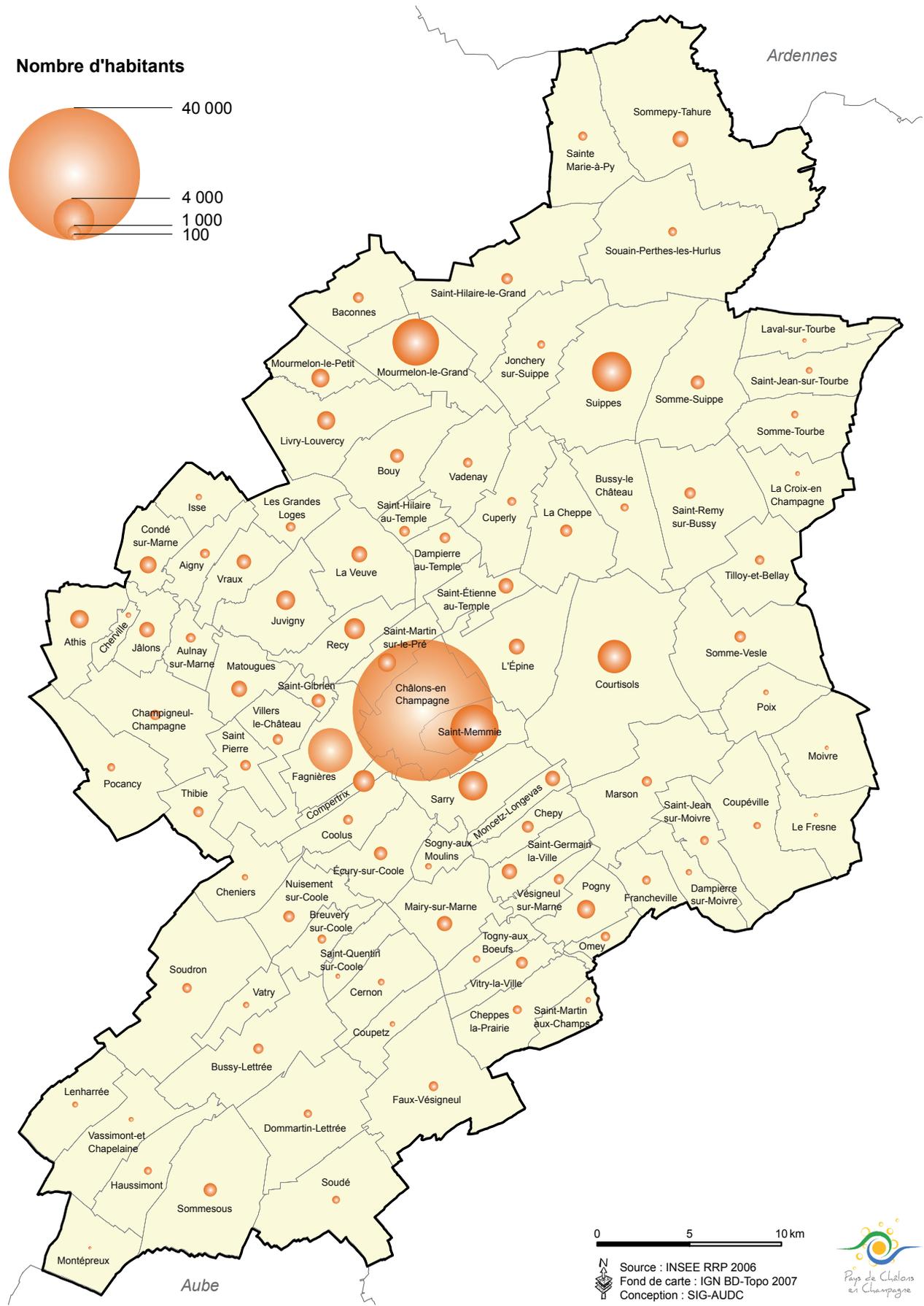
De par sa position médiane au sein du département marnais, le Pays de Châlons-en-Champagne est idéalement situé sur cet axe de peuplement qui s'organise d'une part, le long de la vallée de la Marne et d'autre part, le long de la R.N.44 assurant les liaisons interurbaines des agglomérations rémoise, châlonnaise et vitryate.

Population marnaise des principales aires urbaines en 1999



Source : INSEE RGP 1999

# 5. Répartition de la population en 2006



## Une population inégalement répartie sur le territoire

**L**e Pays de Châlons-en-Champagne se caractérise par une faible densité de population, avec une densité moyenne de 53 habitants/km<sup>2</sup>, bien inférieure à celle de la Marne (69,3) et de la France (112,9). L'occupation du territoire est cependant contrastée.

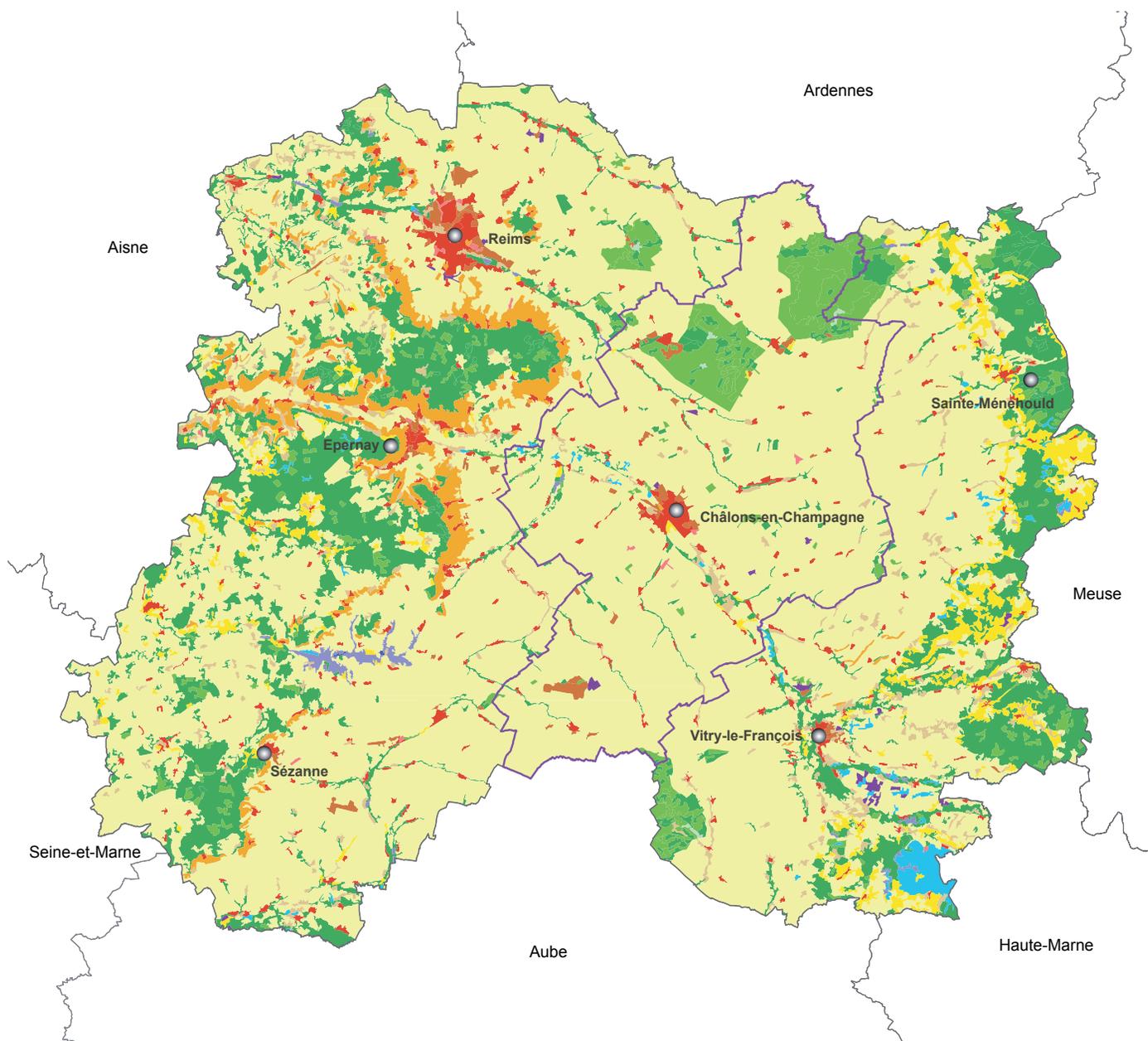
La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) concentre environ les deux tiers de la population. La ville de Châlons-en-Champagne compte à elle seule 47 720 habitants en 2006, soit près de la moitié de la population du Pays de Châlons-en-Champagne.

Dans le reste du Pays de Châlons-en-Champagne, la population se concentre :

- essentiellement dans le secteur Nord (17 % de la population) et plus particulièrement dans les pôles relais de Mourmelon-le-Grand et de Suippes,
- dans une moindre mesure, dans la couronne péri-urbaine (15,6 % de la population).

Enfin, le secteur Sud est le plus faiblement peuplé, présentant des densités d'occupation humaine proches du seuil de désertification (moins de 7 habitants/km<sup>2</sup>).

## 6. Occupation du sol dans la Marne en 2006



### Territoires artificialisés

- Espaces verts artificialisés, non agricoles
- Zones ind. ou commerciales et réseaux de communication
- Zones urbanisées
- Mines, décharges et chantiers

### Terres arables

- Prairies
- Cultures intensives
- Zones agricoles hétérogènes et vergers
- Vignes

### Forêts et milieux semi-naturels

- Végétation clairsemée
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
- Forêts

### Zones humides intérieures

- Marais intérieurs
- Tourbières

### Eaux continentales

- Cours et voies d'eau

- Limite de département
- Pays de Châlons-en-Champagne

0 12,5 25 km



Source : Corine Land Cover 2006  
Fond de carte : IGN BD-Topo 2007  
Conception : SIG-AUDC



## Une part prépondérante aux terres cultivées

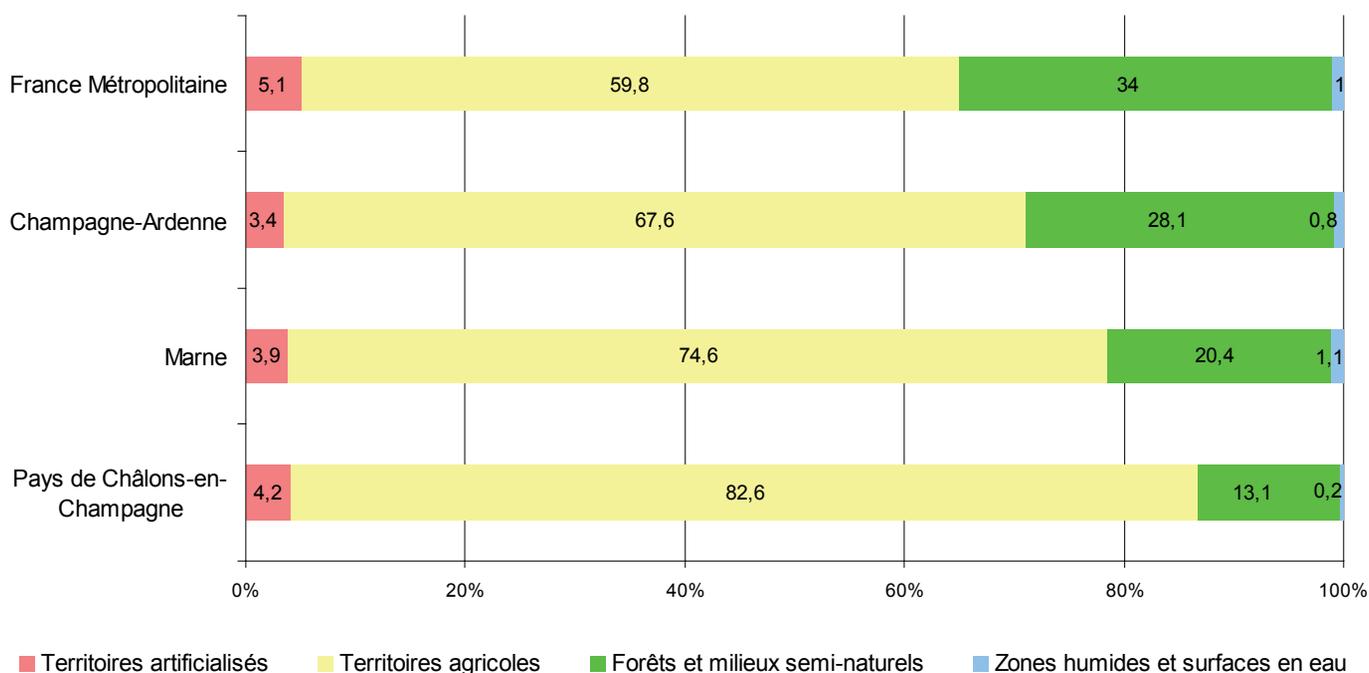
Les zones de culture intensive occupent de vastes espaces gagnés par le défrichage. Elles constituent le mode largement dominant de l'occupation des sols et confèrent au territoire une grande impression d'unité. Seuls les camps militaires de Mourmelon-le-Grand et de Suippes témoignent aujourd'hui des espaces naturels caractéristiques de la Champagne crayeuse : les savarts.

En terme d'urbanisation, le Pays de Châlons-en-Champagne se distingue par l'absence de mitage qui se traduit par une individualisation nette et presque sans transition entre l'habitat et les espaces valorisés par l'agriculture. Les espaces les plus marquants sont constitués par l'agglomération châlonnaise au centre du territoire, les emprises de l'Aéroport de Paris-Vatry au sud-ouest et des camps militaires essentiellement au nord.



Champs à Saint-Memmie

Répartition des types d'occupation du sol en 2006 (en %)



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006

# 7. Géologie de la Champagne-Ardenne

## Principaux sols

-  Alluvions
-  Sables - Argiles - Calcaires
-  Craie
-  Argiles - Sables - Marnes
-  Calcaires durs marneux - Marnes
-  Sables - Grès - Calcaires marneux
-  Schistes



## Un territoire caractéristique de la Champagne crayeuse

L'ensemble du soubassement géologique du Pays de Châlons-en-Champagne est représenté par un faciès uniforme : la craie. Seules les formations alluviales liées à la Marne et à ses affluents apportent une variété dans la nature des roches.

La craie blanche, qui représente une épaisseur maximale de 215 m, est une roche sédimentaire microporeuse, tendre, d'aspect compact et facile à désagréger. Elle présente une porosité élevée favorisant l'accumulation de l'eau. Les nombreuses fissurations de la roche en surface permettent une circulation rapide de l'eau.

Cette roche a été largement utilisée dans la construction traditionnelle, du moyen âge au XIX<sup>ème</sup> siècle, conférant une particularité architecturale au territoire. Cette activité de carrière pour la construction s'est traduite par le creusement de cavités, appelées « crayères », dont les puits d'accès ont été rebouchés.

Par ailleurs, la craie fait également l'objet d'une valorisation économique par certaines industries telles qu'Omya. Son utilisation donne lieu à de multiples applications : peinture, plastiques, câbles électriques, cimenterie, amendements agricoles, fabrication de craies à écrire...

Les sols sur craie, qui sont caractérisés par un manque de fertilité naturelle, favorisent *a priori* l'élevage et la formation de pelouses. Cependant, la forte disponibilité de la ressource en eau et l'apport d'intrants ont permis l'installation d'un système de culture qui figure parmi les plus performants d'Europe.



Affleurement de craie à Sogny-aux-Moulins



## Un territoire peu marqué par le relief

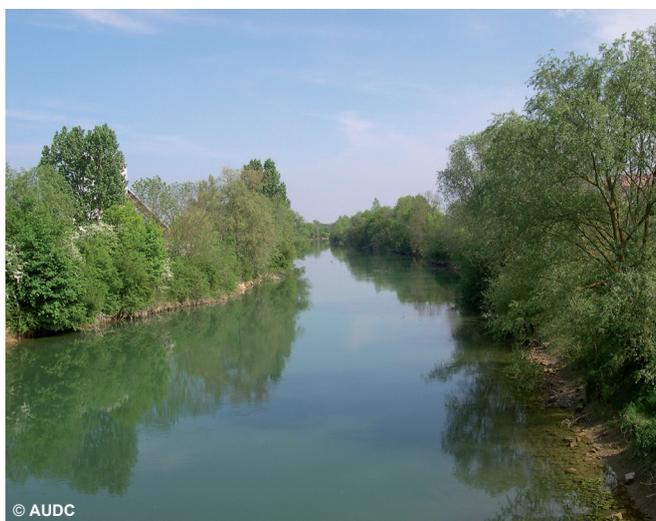
Le territoire du Pays de Châlons-en-Champagne a un pendage général dirigé vers l'ouest de 1 à 2°. Ce vaste espace ouvert présente d'amples ondulations alternant vallées sèches et croupes larges et molles.

La topographie du Pays de Châlons-en-Champagne est intimement liée à son soubassement géologique constitué de craie. La fissuration de la craie et l'orientation générale du relief ont conditionné le tracé rectiligne et parallèle des rivières.



© AUDC

Vue sur la plaine crayeuse



© AUDC

La Marne, élément structurant du territoire

Lorsque la Marne entre en Champagne crayeuse, à l'aval de Vitry-le-François, la perméabilité de la craie réduit le nombre et l'importance de ses affluents.

Le régime hydrologique des cours d'eau présents sur le territoire crayeux est caractérisé par :

- une relative régularité des débits,
- des crues peu marquées, à l'évolution lente,
- une sensibilité à l'assèchement.

Cette spécificité résulte de l'alimentation directe des cours d'eau par la nappe. Les débits des rivières traduisent ainsi l'évolution de la vidange de la nappe et l'état de la ressource en eau souterraine.

### Pour mémoire :

Pendage : angle entre la surface de la couche géologique constitutive d'un terrain (strate) et le plan horizontal

# 9. Unités paysagères de la Champagne-Ardenne

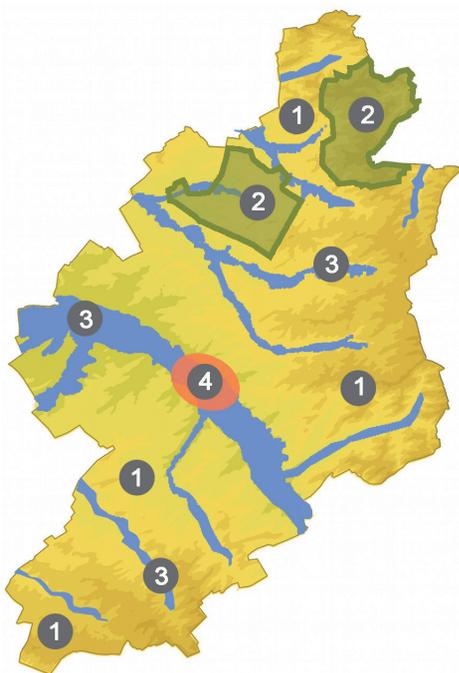


## Un territoire, quatre entités paysagères

Le territoire du Pays fait partie d'une unité paysagère plus vaste : la Champagne crayeuse. Le mot "champagne" tire son origine du latin *campania*, terme qui qualifie les paysages plats ou peu accidentés.

Ce relief de plaines et de vallées a cependant connu plusieurs grandes évolutions. Suite à une vaste campagne d'enrésinement commencée à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le paysage a subi des transformations à partir du milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, résultant à la fois des défrichements (120 000 ha entre 1950 et 1960) et des remembrements du parcellaire. Les derniers témoignages des pinèdes et savarts champenois restent présents au Nord du territoire dans les camps militaires de Mourmelon-le-Grand et de Suippes.

Le paysage ouvert et rationalisé de la plaine agricole offre un contraste saisissant avec les paysages de vallées. La plaine permet une lecture d'ensemble alors que les vallées n'offrent que des perceptions ponctuelles où espaces ouverts et cloisonnés se succèdent. Cependant, les profils des vallées du Pays châlonnais sont variables. La vallée de la Marne, dont la largeur moyenne (2,20 km) dépasse largement celle de la rivière, constitue un axe majeur du territoire et un élément paysager singulier. Les vallées des cours d'eau secondaires, plus discrètes dans le paysage, sont simplement soulignées par un cordon boisé.



Les entités paysagères du Pays de Châlons-en-Champagne

Les villages implantés dans la plaine sont assez rares, ils sont majoritairement installés le long des vallées. Les fronts bâtis des villages et plus encore la silhouette urbaine de l'agglomération châlonnaise constituent l'un des éléments majeurs de l'identité paysagère du Pays de Châlons-en-Champagne. Cette identité s'exprime notamment par la quasi absence de mitage et par la quasi absence de transition entre le domaine de la grande culture et celui de l'habitat.

Quatre entités paysagères peuvent être identifiées au sein du Pays de Châlons-en-Champagne :

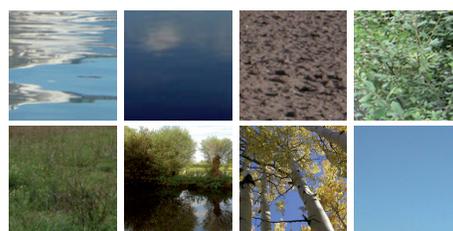
- 1 **La plaine agricole**, un paysage d'openfields, moderne et sensible



- 2 **Les camps militaires**, des "îlots" verts dans le paysage de plaine



- 3 **La vallée de la Marne et les vallées secondaires**, des paysages intimistes et bucoliques



- 4 **L'espace urbanisé**, minéral et lumineux

